

YEGG

GRATUIT

LE FÉMININ RENNAIS

NOUVELLE GÉNÉRATION

focus sur

**I AVORTEMENT
MON CORPS,
MES DROITS !**

CULTURE

*Littérature
raciste et
sexiste*

DÉCRYPTAGE

**LUTTER CONTRE
LES LGBTIPHOBIES**

Jessie Magana

ÉCRITURE HUMANISTE

LIBRE



Celle qui

ancre l'humanisme dans sa littérature

Depuis ses 5 ans, elle dévore les livres avec l'appétit insatiable d'une enfant curieuse. Aujourd'hui, elle nourrit, de sa plume, petit-e-s et grand-e-s à qui elle fait découvrir son intérêt pour l'Histoire et ses engagements militants. « *Je viens de Haute-Savoie, d'un père pied noir et d'une mère savoyarde. Mais je suis de plein d'endroits différents. Je ne me définis pas Rennaise, je suis là depuis 8 ans et j'y suis bien. J'ai trouvé un bon équilibre ici.* », explique Jessie Magana, qui précise ne pas être issue d'un milieu « *intello et militant* ». Sa construction, elle la doit, en partie, à l'école républicaine et ses nombreuses lectures, « *même si lire Marquis de Sade à 16 ans, c'était peut-être une erreur...* », rigole-t-elle. Elle rêvait d'être éditrice, elle l'est devenue. Et a même choisi de se lancer dans l'écriture. Parce qu'en parallèle, elle fouille dans son histoire familiale, celle qui en 1962 voit sa famille d'Algérie s'installer en France. En 2009, est publié son premier ouvrage, *Général de Bollardière* : « *Non à la torture* », qui suit le destin de cet homme mis au placard pour avoir dénoncé les actes de torture perpétrés par l'armée française en Algérie. « *Au-delà de l'intime, il fallait trouver un biais pour parler de cette partie de l'histoire. Mais évidemment, ça parle de ma famille et des blessures infligées. J'avais envie ensuite de parler du rapport de la féminité à la société. Parce que j'ai grandi dans une famille où beaucoup de femmes revendiquaient leur indépendance, sans l'être. J'ai baigné dans cette atmosphère, entre Simone de Beauvoir et les femmes qui râlent toute la journée mais travaillent pour leur père, leur mari, etc.* », précise l'écrivaine. S'en suivent plusieurs ouvrages : *Gisèle Halimi* : « *Non au viol* » en 2013, *Les mots indispensables pour parler du sexisme, Comment parler de l'égalité filles-garçons aux enfants et Riposte ! Comment répondre à la bêtise ordinaire* en 2014, *Eux, c'est nous* (avec Daniel Pennac et Carole Saturno) en 2015, *Des cailloux à ma fenêtre* et *Atlas : comment va le monde ?* (avec Laure Flavigny, Aurélie Boissière et Séverine Assous) en 2016, *D'espoir et d'acier – Henri Gautier, métallo et résistant* et *Rue des Quatre-Vents* en 2018. Et elle dirige également deux collections : « *Français d'ailleurs* », éditions Casterman, et « *Les héroïques* », éditions Talents Hauts. Des romans historiques aux

outils permettant de décortiquer le sexisme et le racisme, Jessie Magana affine et affirme ses engagements humanistes à travers une littérature jeunesse qui parle aux enfants et aux adolescent-e-s avec justesse et intelligence. « *On a besoin de ces histoires : quand j'invente les personnages d'une rue pour parler d'immigration, quand j'évoque le destin du militant Henri Gautier, quand les auteur-e-s de la collection « Les Héroïques » mettent en scène un tirailleur sénégalais ou une suffragette – respectivement dans Le chant noir des baleines, de Nicolas Michel et dans Celle qui voulait conduire le tram, de Catherine Cuenca – nous faisons ressentir au lecteur la réalité d'une époque. Ce sont des textes et des rencontres qui permettent de reconnecter l'Histoire au quotidien des jeunes. Ils voient ces moments incarnés par des jeunes de leur âge.* », s'enthousiasme-t-elle. Face au fatalisme qu'elle perçoit et constate chez les étudiant-e-s auprès de qui elle intervient en qualité de chargée de cours (sur la littérature jeunesse et les métiers de l'édition) et face aux discours parfois extrêmes, racistes et sexistes, que colportent les enfants lorsqu'elle anime des ateliers d'écriture, Jessie Magana est convaincue du pouvoir et de l'importance de l'éducation et de cette littérature à laquelle elle participe, qui fait prendre conscience que tout le monde, à son niveau, peut agir. « *Les mentalités évoluent très très lentement. On voit des choses bouger mais tout est très lent et très inégal. Il y a encore du travail. On n'est pas à l'abri de revenir en arrière. Quand on voit déjà que la vague #MeToo est à double tranchant... D'un côté, il y a une prise de conscience et de l'autre, un retour de bâton.* », commente-t-elle, évoquant ici, effarée, l'affaire du lycée Jean Moulin de Pézenas, dans l'Hérault, où la proviseure a tenté d'interdire les shorts pour les filles, sous prétexte que cela déconcentrerait les garçons... Pour Jessie, « *il faut rester positifs ! Continuez à faire des livres (pour apprendre, rêver, se laisser emporter par des destins, c'est très important), ne rien lâcher. Le travail de fond est essentiel et ça passe par l'éducation !* » Par les convictions et engagements militants, également. Décidément, elle nous fait penser à un personnage déterminé, convaincu et convaincant, plein d'espoir et un moral d'acier. Et nous (re)donne foi en l'avenir de l'humanité.

■ MARINE COMBE

canal b
94 MHz Radio curieuse

ON AIR

Art : www.myfishisfresh.com



YEGG

ÉDITO | NOUS SOMMES VIVANT-E-S !

PAR MARINE GOMBE, RÉDACTRICE EN CHEF

Une femme avorte. Puis plus tard, donne naissance à un bébé. Celui-ci grandira avec l'idée qu'il n'aurait pas dû venir au monde. Il subira de plein fouet le traumatisme, conscient ou inconscient, de l'interruption volontaire de grossesse de sa mère. C'est la thèse que défend le mouvement anti-choix Les Survivants.

Une femme vit sa troisième fausse couche au moment même où un couple revient du restaurant, se glisse sous les draps et fait l'amour. Le coït est interrompu par la voisine qui frappe à plusieurs reprises contre le mur mitoyen. Le couple remet ça le lendemain matin. La femme tombe enceinte. Au même moment, à l'autre bout du monde, un autre couple jouit simultanément. Il faudra encore une bonne centaine d'orgasmes avant que la femme ne découvre sa grossesse. Quelques jours plus tard, une autre femme apprend qu'elle est enceinte. Elle ne le veut pas. Elle avorte. Elle n'aura jamais d'enfant. Elle n'en veut pas. Une de ses amies a vécu une situation similaire. Elles n'en ont jamais vraiment parlé. Elles ne savent pas pourquoi l'autre a avorté. Mais la première sait qu'à présent, la seconde est heureuse d'être nouvellement maman et la seconde sait que la première ne désire ni vivre la grossesse, ni vivre la parentalité.

Dans la naissance d'un enfant, on ne maîtrise que le désir de sa venue. Nous ne sommes pas des survivant-e-s, nous sommes tout simplement le fruit du hasard mais surtout nous sommes toutes-s vivant-e-s. Ce qui n'est pas le cas des milliers de femmes qui décèdent chaque année des suites d'un avortement clandestin. Et qu'en est-il des vies de celles que l'on force à mener une grossesse à terme ? Pourquoi en 2018 vit-on encore dans un monde qui n'autorise pas tout à fait le choix ?



LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR BEYONCÉ !!!

Comprendre les luttes et les enjeux du féminisme en 230 pages, ça peut paraître ambitieux, vertigineux, voire présomptueux. Mais les militantes d'Osez le Féminisme !, Margaux Collet et Raphaëlle Rémy-Leleu ont assez bien relevé le défi dans l'ouvrage publié aux éditions First en septembre dernier, illustré par Dinglee. *Beyoncé est-elle féministe ? ... et autres questions pour comprendre le féminisme* répond à 10 questions autour de l'égalité entre les femmes et les hommes afin de déconstruire les idées reçues mais aussi et surtout pour aller plus loin dans le combat contre le sexisme. Illustrations humoristiques, infos pratiques, conseils de lecture, de sites ou de films, portraits de femmes qui comptent ou ont compté, le livre donne de nombreuses informations bien vulgarisées, afin de parvenir à expliquer très simplement quelles sont les revendications du féminisme et les barrières que la société doit encore franchir pour atteindre enfin l'égalité entre les sexes. Alors, on l'avoue, ce n'est pas un coup de foudre – parce qu'il s'attache, un peu trop à notre goût, à un seul féminisme – mais un petit coup de cœur pour ce qui pourrait s'apparenter à un guide à mettre dans les mains des ados, jeunes adultes ou encore novices et curieux-euses ayant envie de se plonger dans une problématique sociétale. Une sorte de sensibilisation, d'introduction, à un sujet fondamental à la recherche et la construction identitaires, qui devrait – on l'espère – donner envie de creuser encore davantage !

! MARINE COMBE

ÊTRE INFORMÉ-E-S

LA CRAINTE, JUSTIFIÉE, DES BRÉSILIENNES

Le 28 octobre, le candidat d'extrême droite Jair Bolsonaro est élu à la tête du Brésil. Le lendemain, *Bastamag.net* publie un florilège de ses propos sexistes, racistes, homophobes, classistes, etc. C'est affligeant (et malheureusement pas nouveau dans la sphère politique, peu importe le pays). En 2003, il s'en prend à la députée de gauche Maria do Rosario et réitère en interview : « *Je ne suis pas un violeur. Mais si je l'étais, je ne la violerais pas, parce qu'elle ne le mérite pas. Elle est très méchante et très moche. Ce n'est pas mon genre.* » En 2013, il s'adresse à Eleonora Menicucci, alors ministre du droit des femmes, en la qualifiant de « *sale gouine* », et rétorque à une députée de la gauche radicale qui réagit que sa formation est un « *parti de connards et de pédés* ». Quelques années plus tôt, il avait conseillé aux parents de frapper leurs fils avec du cuir s'ils étaient gays, afin de les faire changer de comportement. « *La plupart des gens ne sont pas prêts à recevoir une éducation et ne s'instruiront pas eux-mêmes. Seul un contrôle des naissances peut nous sauver du chaos.* », déclare-t-il également en 2008. On s'arrête là, désespéré-e-s de cette élection, contre laquelle se sont élevées les voix des millions de Brésiliennes, inquiètes quant au personnage et son programme, notamment en matière de droits des femmes, comme le rappelle Maria do Rosario : « *Le Brésil est le champion des violences faites aux femmes. Vous imaginez si cette violence est encouragée institutionnellement.* »

! MARINE COMBE



YEGG

SOMMAIRE | NOVEMBRE 2018

• La tête ici et ailleurs - p.2

• À la conquête de l'IVG - p.12

• Beyonce VS Bolsonaro - p.6

• Dandara, pas qu'une légende ! - p.24

• Égalité pour les LGBTIQ+ - p.8

• La culture en bref - p.26

• La politique en bref - p.9

• Résonances mythologiques - p.27

• Respect du corps - p.10

• Verdict - p.29

• YEGG & the city - p.30

LA RÉDACTION | NUMÉRO 74

YEGG | 7 RUE DE L'HÔTEL DIEU 35000 RENNES

MARINE COMBE | RÉDACTRICE EN CHEF, DIRECTRICE DE PUBLICATION | marine.combe@yeggmag.fr
 CELIAN RAMIS | PHOTOGRAPHE, DIRECTEUR ARTISTIQUE | celian.ramis@yeggmag.fr

CLARA HÉBERT | GRAPHISTE - ILLUSTRATRICE

PHOTO DE UNE | CELIAN RAMIS

LES LGBTI-PHOBIES TUENT



© CÉLIAN RAMIS

Le rapport SOS Homophobie montre que les agressions physiques à l'encontre des personnes LGBTI ont augmenté de 15% en 2017. Dernièrement, dégradations, agressions et insultes sont relayées quasi quotidiennement via les réseaux sociaux.

Le 23 octobre, près de 250 personnes ont répondu à la délégation bretonne de SOS Homophobie, d'Iskis – Centre LGBT de Rennes et d'Aedelphes qui appelaient au rassemblement, place de la République, à la suite de l'importante manifestation organisée à Paris deux jours auparavant. Pour revendiquer le droit des personnes LGBTI à affirmer qui elles sont. Sans craindre les agressions physiques et/ou verbales qui touchent 1 personne LGBTI sur 2, selon l'enquête Ifop réalisée pour la fondation Jean Jaurès et la DILCRAH. « C'est énorme ! », s'insurge Véronique Madre, co-déléguée territoriale en Bretagne de SOS Homophobie, qui dénonce l'invisibilisation de ces actes : « Les agressions ont lieu dans la rue mais il y en a également sur le lieu de travail, dans le voisinage, au sein des familles. Et ces violences ne sont pas ou peu visibles dans les médias. L'affaire Vanesa Campos (femme de 34 ans, prostituée transgenre tuée en août au bois de Boulogne, ndlr) n'a pas provoqué des Unes ou des articles de fond. » Tandis qu'on diffuse massivement la parole des opposant-e-s au Mariage pour tous et à l'extension de la PMA pour tou-te-s. « Si on autorise dans les médias la parole homophobe, ça a forcément des retombées sur la société. On légitime

l'homophobie. Quand la Manif pour tous compare les enfants des couples homoparentaux à des OGM, c'est très violent. », souligne-t-elle. Les associations demandent aux pouvoirs publics d'agir. Concrètement. À travers une campagne nationale expliquant les LGBTI-phobies et leurs conséquences mais aussi « disant que tou-te-s, les hétéros, cisgenres, etc. ont un rôle à jouer parce qu'on cautionne ce système en ne réagissant pas à une agression ou en rigolant à une blague homophobe, alors que ces propos doivent être condamnés. » L'éducation dès le plus jeune âge est primordiale. Ainsi, les enseignant-e-s doivent être formé-e-s au sein de leur formation initiale, tout comme il est indispensable de former les magistrat-e-s, les gendarmes et les policier-e-s. Pour ne plus minimiser les faits, ne plus déconsidérer la parole des victimes et pour que les plaintes mènent à des poursuites et des procès équitables et justes. Et enfin, elles réclament l'adoption d'une circulaire conjointe des ministères de la Justice et de l'Intérieur rappelant l'arsenal législatif sur les LGBTIphobies : « Le caractère homophobe doit bien être précisé dans la plainte car il est un caractère aggravant. Il faut une meilleure prise en compte du caractère LGBTIphobe ». | MARINE COMBE

bref

LUTTER ENSEMBLE

Le programme est riche cette année encore. Du 15 novembre au 7 décembre, de nombreux événements sont proposés à Rennes, autour du 25 novembre, journée internationale de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes. De l'exposition aux conférences et actions, l'occasion d'entendre la parole des concernées, de comprendre et d'analyser les systèmes de domination et d'agir, ensemble.

bref

sur la toile

bref

chiffre du mois

20/11

Pour le Transgender Day of Remembrance (Jour du Souvenir Trans), un rassemblement est prévu place de la Mairie à 19h.

chiffre du mois

le tweet du mois

Dupont Moretti : « hystérisation du féminisme : salaire égal, oui, dénoncer les violences faites aux femmes : oui. Mais pas comme ça. »
Traduisons le : comme moi je veux, et je décide. Ou : comme les hommes le veulent et le décident.

Joly Joy @jolyramis / 06-11-18

sur la toile

L'ACTU FÉMININE EST À SUMRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

@Yeggmag

sur



Yegg Mag Rennes

sur



FATMA SAFI

PRÉSIDENTE ET CO-FONDATRICE DE L'ASSOCIATION TUNISIENNE POUR L'ÉDUCATION PRÉNATALE (ATEP)

En avril 2016, est fondée l'ATEP à Rennes puis à L'Ariana, en Tunisie, dans le but d'humaniser les soins de santé maternelle et infantile, de lutter contre les violences obstétricales et d'accompagner à la parentalité. Du 19 novembre au 2 décembre, la structure présente, à la Maison de quartier La Touche, l'exposition *Mères indignes*, réalisée par la bédéiste tunisienne Nora Habaieb, qui animera à la MIR, un atelier BD le 20 novembre. Dans le cadre du Festisol.



© CÉLIAN RAMIS

Comment est née l'association ?

Je suis médecin généraliste de formation et je suis passée par le service maternité de l'hôpital public, à Tunis. Après quelques années, je me suis dit qu'il y avait un problème : les violences obstétricales, l'hypermédicalisation, la non prise en compte des volontés des femmes, les épisiotomies systématiques... Étudiante, je ne me rendais pas compte, c'était la norme. La violence physique et verbale m'a rattrapée. J'ai suivi une formation de préparation à l'accouchement aux États-Unis. J'ai alors compris qu'il y avait des alternatives, qu'on pouvait apporter la notion de respect et de choix. J'ai accouché là-bas. Vu mon appartenance religieuse, je ne savais pas comment j'allais être accueillie... J'ai demandé à ce qu'il n'y ait pas d'hommes dans la salle, d'avoir des versets du Coran... Tout a été accepté. Il y avait donc une autre façon de faire ! On a créé l'ATEP, à Rennes, puis en Tunisie.

Maternité, tabous et BD... Pourquoi ?

Cette bédéiste a commencé à aller à l'encontre des normes sociales, je l'ai contactée pour lui parler de l'ATEP. Le sujet l'a tout de suite touchée et elle a voulu parler du post natal, des vécus des mamans souvent tabous. On leur demande d'être heureuses, de ne pas se plaindre... On lui a donné des contacts de femmes, en France et en Tunisie, et elle a fait des interviews par téléphone. Ça donne l'exposition *Mères indignes*. C'est osé. J'aime bien. Quand elle a commencé les interviews, le titre est sorti ! J'imagine que cela reflète bien le regard qu'elle avait sur la situation. On cherchait un moyen d'attirer les jeunes et on a pensé à une BD interactive. « Break the silence » parle des tabous et des mythes autour de la maternité. Le fruit de ce travail sera restitué avec l'exposition. L'atelier est ouvert à tout le monde, dès lors que l'on sait dessiner !

Briser le silence, pas évident...

L'accompagnement à la parentalité est important. Avant, ça se passait un peu plus naturellement, j'ai l'impression. Les femmes avaient vu leurs mères, sœurs, etc. accoucher et allaiter. Elles se posaient moins de questions. Aujourd'hui, elles se sentent seules dans leur maison, les liens se perdent. Ce n'est pas facile de se retrouver face à ce bébé, un individu nouveau qui bouscule les parents. On peut se sentir démunies. Il y a un décalage entre les attentes et la réalité. Et on sait qu'on va se faire juger peu importe notre choix. Personnellement, je pense que l'on peut faire ce que l'on veut si on est convaincues ! Il est très important de mettre en évidence qu'il y a plusieurs choix pour plusieurs types de parentalité. Je pense qu'il est important de s'informer. C'est un droit et une responsabilité presque. Une fois informé-e-s, on peut choisir et assumer, pour ne plus sentir les attaques.

MARINE COMBE

ÉVÈNEMENTS INFOS PRATIQUES ÉCONOMIE SANTÉ MODE
INTERVIEWS PHOTOS SPORT INSOLITES BONUS RENDEZ-VOUS
CULTURE AGENDA CONCERTS DÉCOUVERTE FESTIVALS
REPORTAGES POLITIQUE SOCIÉTÉ TENDANCES SOCIAL



LE FÉMININ RENNAIS NOUVELLE GÉNÉRATION

Actualité Culture Focus Le magazine La rédaction



"C'EST QUOI UN BON PARENT ?", UNE CAMPAGNE POUR L'EXTENSION DE LA PMA

ACTUALITÉ

© Célian Ramis

LIRE LE MAG

TÉLÉCHARGER

FOCUS SUR



L'ACTU AU QUOTIDIEN,
C'EST SUR YEGGMAG.FR

YEGG
NOUVELLE GÉNÉRATION

Droit à l'avortement: de choisir

LIBERTÉ



En avril, le Groupe féministe de Fougères apprend que l'avortement chirurgical n'est plus pratiqué au Centre Hospitalier de Fougères. Le 26 mai, une large majorité d'Irlandaises se proclament en faveur de la légalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse. Le 8 août, les sénateurs argentins rejettent le projet de légalisation de l'avortement. Le 11 septembre, Bernard de Rochambeau, président du Syndicat national des Gynécologues, déclare au micro de Valentine Oberti (émission « Quotidien », sur TMC) que l'IVG est un homicide. Le 10 octobre, le pape François met en parallèle le recours à l'avortement et le fait d'engager un tueur à gages. En France comme dans le reste du monde, en 2018, les femmes ne peuvent toujours pas disposer pleinement de leur corps, sans être jugées, forcées à se justifier et culpabilisées. Pourquoi faut-il constamment défendre le droit à l'avortement ?

Une CONQUÊTE

constamment mise à l'épreuve



L'an dernier, à l'occasion du 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, les associations féministes Rennaises mettaient le point sur le i de « conquis » et non de « acquis ». L'accès à l'IVG n'est toujours pas garanti partout... Et surtout n'est pas égal partout... Il est sans cesse contesté, discuté, entravé. En toute impunité. Si les luttes d'hier ne doivent pas être oubliées, il est important de comprendre pourquoi elles restent aujourd'hui encore terriblement d'actualité.

Le 5 avril 1971, *Le Nouvel Observateur* diffuse, ce que l'on nomme aujourd'hui, le « Manifeste des 343 salopes ». Soit un texte signé par des femmes célèbres et des anonymes, dans lequel elles revendiquent avoir avorté clandestinement et réclament la légalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse. Le 12 octobre 2018, *L'Obs* publie « Mon corps, mes droits ». Un hommage aux 343 Françaises et leur courage, 47 ans auparavant. Cette fois, elles sont militantes, élues, citoyennes, viennent de 28 pays d'Europe et affirment que l'avortement est un droit qui doit être sûr et légal dans tous les pays. La boucle est bouclée ? Loin de là. La gronde des femmes n'a de cesse de retentir pour dénoncer les inégalités et défendre le droit à disposer de son propre corps. Et donc de décider d'avoir un enfant ou non. Sans être culpabilisées. Sans être jugées.

LUTES ACHARNÉES

L'été 71 voit naître le mouvement Choisir. Pour l'éducation sexuelle et la contraception, pour l'abrogation de la loi de 1920 (qui définit l'avortement comme un crime et assimile la contraception à l'avortement) et pour la gratuité de la défense des femmes poursuivies en justice. Par-

mi les signataires du manifeste et les créatrices du mouvement, on trouve la militante et avocate Gisèle Halimi qui défend l'année suivante Marie-Claire, une jeune fille de 16 ans, qui après avoir été violée, a avorté avec la complicité de sa mère – jugée également aux côtés de 3 autres femmes majeures. Le procès de Bobigny reste aujourd'hui encore dans les mémoires. Car il a secoué l'opinion, mettant en avant que, chaque année, des milliers de femmes ont recours à des avortements clandestins, au péril de leur vie ou de leur santé.

En avril 1973, des militant-e-s du Planning Familial, du Mouvement de Libération des Femmes et du Groupe Information Santé fondent le MLAC : le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception. De très nombreux débats houleux plus tard et moins de deux ans après, la loi Veil - portée par Simone Veil, alors ministre de la Santé - est promulguée pour 5 ans et autorise les interruptions volontaires de grossesse jusqu'à 10 semaines. Si aujourd'hui, on la brandit comme le haut symbole des luttes féministes, cette première version n'est qu'une étape dans l'histoire du droit à l'avortement. À l'époque, l'argument est principalement sanitaire. On s'ef-

force de limiter les IVG « à des cas de nécessité », pour empêcher « qu'elles ne deviennent un moyen de réguler les naissances », souligne le site gouvernemental sur l'IVG. La loi est adoptée définitivement en décembre 1979 mais l'opposition est forte, considérant que l'avortement a été banalisé à tort. Les générations suivantes devront renouveler les mobilisations et les luttes pour obtenir le remboursement de cet acte en 1982, la création du délit d'entrave à l'IVG en 1993, la prolongation à 12 semaines de grossesse en 2001 (aujourd'hui, la volonté étant d'augmenter le délai légal, sur les modèles anglais et hollandais, permettant aux femmes d'avorter jusqu'à 24 semaines de grossesse), la gratuité pour toutes en 2013, la suppression de la notion de détresse en 2014 ou encore la suppression du délai de réflexion de 7 jours en 2016.

DUR, DE FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

Dans le monde, « une femme meurt toutes les 9 minutes d'un avortement clandestin ». C'est ce qu'a rappelé en mai dernier Véronique Séhier, co-présidente du Planning Familial. Soit environ 47 000 décès, chaque année, sans oublier qu'elles sont également des milliers à subir des complications et/ou mutilations. Si 56 millions de femmes ont recours à l'avortement chaque année - chiffre stable depuis 2010 -, peu de pays l'autorisent pleinement. 95% l'acceptent pour sauver la vie des femmes enceintes mais, comme le souligne le Planning Familial dans son Focus de février 2017, « la loi qui nécessite la

formation des professionnel-le-s, la disponibilité des services, l'information et la rapidité d'intervention, n'est toujours pas appliquée. » En dehors de Malte, du Salvador, du Nicaragua, du Chili, de Haïti, du Honduras et de la République Dominicaine – qui interdisent drastiquement l'avortement et ne prévoient aucune exception légale pour sauver la vie de la personne enceinte – nombreux sont les pays à imposer des conditions pour y avoir accès : en cas de viol ou d'inceste, malformation fœtale, danger pour la santé physique et/ou mentale... Et ce droit, aussi incomplet soit-il, est sans cesse mis à mal, bousculé.

Comme ce fut le cas en Espagne en 2014 lorsque le gouvernement de Mariano Rajoy essayait de le supprimer alors qu'il avait été conquis 4 ans auparavant. Un projet abandonné à la suite des nombreuses et massives mobilisations s'indignant d'un tel retour en arrière. On retrouve quasiment le même cas en 2016 puis début 2018 dans un des pays européens des plus restrictifs en matière de droit à l'avortement : la Pologne. Entre ces deux vagues rétrogrades, le Conseil de l'Europe fait connaître ses inquiétudes au sein d'un rapport qui pointe du doigt un recul des droits des femmes concernant l'accès à la contraception et à l'avortement. Le commissaire aux droits de l'Homme, Nils Muiznieks,

S'INFORMER

L'IVG, c'est compliqué, peut-on penser en se penchant sur le sujet. Pas tant que ça en réalité, si on sait où chercher et auprès de qui se renseigner. Et là, c'est périlleux mais pas mission impossible : il est nécessaire, malheureusement, de bien faire attention – une fois de plus dans la journée d'une femme – à ne pas atterrir sur un site anti-choix qui prend des airs de site officiel... Quelques conseils :

- Numéro national anonyme et gratuit (seul numéro officiel) : 0 800 08 11 11
- ivg.gouv.fr
- ivg.planning-familial.org
- ameli.fr (quant à la prise en charge par l'Assurance maladie)
- blog.jevaisbienmerci.net
- emmaclit.com (« Droit à l'avortement, toujours en danger », publié le 14 septembre 2018)





© CÉLIAN RAMIS

épinglé notamment l'Arménie, la Géorgie, la Macédoine, la Russie et la Slovaquie qui adoptent « des mesures renforçant les critères à remplir pour les femmes afin d'avoir accès à l'avortement. »

LA MONTÉE DES DISCOURS CONSERVATEURS

Outre Atlantique, ce sont les Argentin-e-s qui ont dû faire face, le 8 août dernier, au rejet de la proposition de légalisation de l'IVG par le Sénat. La déception est immense. Mais la bataille n'est pas perdue. En janvier, le tweet de Muriel Santa Ana affirmant avoir avorté illégalement délie les langues en Argentine, où les militantes féministes se battent depuis longtemps. La multiplication des témoignages mène à un projet de légalisation en avril, occupe les débats et pousse des millions de personnes à se réunir dans la rue pour manifester pour l'accès à ce droit, sans condition et restriction. Sans oublier que la mobilisation dépasse les frontières et que le foulard vert, symbole de la lutte des militant-e-s pro-choix, atteint le Chili, l'Équateur, le Pérou, la Colombie et le Mexique.

À cette occasion, Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, rappelle l'importance de réaffirmer le droit des femmes à disposer de leur corps. Tout comme l'a fait l'Irlande, en mai dernier, en se positionnant largement en faveur du 36^e amendement. C'est pourtant, comme la Pologne, un des pays européens les plus restrictifs en matière d'avortement, autorisé uniquement en cas de danger pour la vie de la femme enceinte. Et ce depuis 2012 seulement.

Cette année-là, le 21 octobre marque la mort de Savita Halappanavar, femme de 31 ans, qui décède dans un hôpital irlandais où elle est venue pour de fortes douleurs, signes d'une fausse couche. Sa demande, d'interrompre sa grossesse, est refusée à cause du 8^e amendement de la Constitution, adopté en 1983, qui interdit formellement toute pratique de l'IVG. Elle meurt d'une septicémie. En 2013, la loi est alors légèrement modifiée. Les autres raisons sont toujours passibles de plus d'une dizaine d'années d'emprisonnement. Malgré un cadre ultra conservateur, le pays, à force de luttes militantes acharnées, fait basculer la tendance

jusqu'à obtenir le droit à l'avortement jusqu'à 12 semaines de grossesse et jusqu'à 24 pour des raisons exceptionnelles.

Si on peut se réjouir d'une telle avancée, personne ne peut néanmoins crier victoire. Parce que les discours religieux et les discours extrêmes s'élèvent. De partout. Début septembre, le président du Syndicat des gynécologues évoque l'avortement en parlant d'homicide. Quelques jours plus tard, c'est le pape François qui compare l'IVG à un tueur à gage. Régulièrement, les interventions d'Emile Duport, fondateur et porte-parole du mouvement Les Survivants, rappellent que pour certain-e-s, l'IVG reste profondément assimilée à un crime. « Il a fait son retour sur les plateaux TV, invité par Cyril Hanouna qui faisait une émission « Balance ton poste » et lançait le débat : « pour ou contre l'avortement ? ». C'est décourageant ! Mais l'an dernier, les Survivants devaient faire un tour de France, en commençant par Saint-Malo, et demandaient des fonds via HelloAsso pour le faire. Comme c'est la même plateforme qui héberge des campagnes du Planning Familial, on l'a contactée pour soulever l'incohérence et elle a annulé les dons. Ils n'ont donc pas pu faire leur tournée ! », explique Loren, militante féministe et membre de la commission IVG, contraception du Planning Familial 35. Le 23 octobre, au soir, une dizaine de femmes assiste et participe à la réunion de la commission, qui se déroule au local de l'antenne rennaise.

NE PAS SE LAISSER FAIRE ET AVANCER

Si les propos rétrogrades et conservateurs les agacent au plus haut point, les militantes en parlent, échangent mais surtout essayent de ne pas perdre de l'énergie en combattant les provocations.

Ensemble, elles cherchent plutôt à réfléchir à comment orienter et comment faire circuler les informations, souvent détournées par les anti-choix via des sites Internet se présentant comme officiels mais destinés à finalement culpabiliser les personnes en recherche de réponses à leurs questions concernant l'IVG et les démarches à

suivre. Et par conséquent, à les détourner de leur objectif initial. La devise du Planning Familial fracasse leur bêtise de par sa simplicité : libres de nos choix. Chacune doit pouvoir disposer de son corps comme elle l'entend. « Je suis venue là parce qu'en 2016, j'étais en Argentine et que là-bas l'avortement est illégal. Je me suis intéressée à la question en France et j'ai compris que ce n'était pas acquis du tout. », souligne Valentine, membre également de la commission, rejointe par Loren qui s'est investie ici, en étant une des référentes, pour défendre la liberté du corps et la liberté des femmes, revendications fortement inscrites dans l'ADN de l'association féministe.

Pour elles, la meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit. Et l'information délivrée par les professionnel-le-s de la santé autour de la question doit être totale et complète selon les besoins et les envies : « On ne doit pas préjuger des choix des personnes selon leurs origines réelles ou supposées, leurs âges, leurs classes sociales, leurs orientations sexuelles, etc. » La lutte passe par l'éducation, qui malheureusement peine encore alors que la loi de 2001 prévoit des cycles d'intervention réguliers tout au long du parcours scolaire. Mais là encore les résistances se dévoilent, la loi n'étant appliquée que partiellement, livrée à la bonne volonté des établissements.

Pour autant, les militantes ne se découragent pas. Au contraire. La réunion est l'occasion de faire le point sur les actions passées et à venir. « Valentine, Loren et moi avons fait une conférence à Sciences Po, le 26 septembre (organisée par l'association étudiante Georges Sand, « Droit à l'avortement : une lutte toujours d'actualité », ndlr). Nous avons opté pour l'angle des luttes actuelles qui nous semblaient importantes, avec l'Argentine, l'Irlande, etc. La salle était remplie et les retours ont été très bons. Les gens étaient vraiment intéressés par le sujet. », annonce Chloé, elle aussi référente de la commission, avant d'évoquer le rassemblement du 28 septembre, place de la Mairie lors de la journée internationale pour le droit à l'avortement.



« ON PEUT JOUIR ET SE REPRODUIRE ! » : LAISSEZ-NOUS CHOISIR !

Ce jour-là, aux alentours de 18h, les banderoles affluent de messages militants : « Otez vos rosaires de nos ovaires », « #Ireland : My body my choice », « Un cintre pour ranger ! Non pour avorter ! », « T'habites à Fougères ? Range tes ovaires », « Woman's right are human rights », « Mon corps, le mien, pas celui du médecin » ou encore « L'IVG, j'y VELLE », « Simone Veil au Panthéon, loi Veil dans la Constitution ». Les militant-e-s se réunissent. Les passant-e-s s'approchent. Et au milieu, deux femmes âgées d'environ 70-80 ans lisent les pancartes et échangent à ce propos. « *Plutôt jouir que se reproduire, laissez-nous choisir !* » *Oui ! Et on peut jouir ET se reproduire !* », dit la première à son amie qui lui répond : « *Et surtout, on peut se reproduire quand on veut !* ». Ce à quoi la première lui rétorque, hilare : « *Bah oui, parce que jouir, c'est quand on peut !* » La discussion est réjouissante.

Et le rassemblement, loin – hélas – de combler chaque centimètre pavé de la place, réunit plusieurs générations de femmes (et quelques hommes) alliées dans le combat des femmes pour la liberté. Avant que l'Hymne des femmes retentissent à l'unisson, les prises de parole s'enchaînent, appelant à la solidarité dans le

monde entier pour obtenir un droit à l'avortement légal, libre et gratuit, partout. « *C'est un choix personnel, ce droit doit être accessible à tou-te-s. Nous exigeons de nos gouvernements qu'ils garantissent ce droit fondamental.* », déclare le Planning Familial 35.

L'association Osez le Féminisme 35 complète : « *Le droit à l'IVG est toujours menacé ! Le 11 septembre, Bernard de Rochambeau qualifie l'avortement d'homicide. Nous rappelons que l'entrave à l'IVG est un délit !* ». Les discours des unes et des autres exigent la formation de tou-te-s les professionnel-le-s de la santé aux techniques d'IVG, la diffusion de l'information et l'éducation. Les militantes des Effronté-e-s Rennes signalent également : « *On nous rabat les oreilles avec l'entrée de Simone Veil au Panthéon. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de symboles. Nous nous sommes réjouies avec la victoire de nos sœurs irlandaises. Nous avons été déçues avec nos camarades argentines. Nos voisines belges luttent encore pour la légalisation. Nous sommes debouts. Nous sommes des héritières et nous ne nous laisserons pas dire ce que nous devons faire. Un enfant, si je veux, quand je veux, avec qui je veux !* » Des positions auxquelles adhèrent les Jeunes communistes 35 qui pointent « *le refus du droit de disposer de son corps* » mais aussi « *la désin-*

formation encore répandue, notamment sur Internet » et le manque « *de conditions matérielles et humaines, comme à Fougères.* »

L'ACCÈS À L'IVG : TOUJOURS TRÈS COMPLIQUÉE

Lors de la réunion de la commission IVG, contraception, tout comme au moment du rassemblement, plusieurs points cruciaux des luttes actuelles sont abordés : le délit d'entrave à l'IVG et la double clause de conscience. Le premier a été défini à l'époque, en 1993, pour pénaliser les groupes qui perturbent les établissements pratiquant l'IVG ou menacent les centres hospitaliers. En 2017, le délit d'entrave à l'IVG est étendu au numérique, afin de pénaliser également les sites qui cherchent intentionnellement à induire les femmes en erreur. Pourtant, aujourd'hui encore, les opposant-e-s au droit de choisir – dont les sites de désinformation sont connus et réputés – ne sont toujours pas inquiétés, sanctionnés ou jugés (la peine encourue est de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende), comme le souligne *France Inter*, le 17 mars 2018. Un peu plus d'un mois plus tôt, à deux reprises, la devanture du local du Planning Familial de Rennes est taguée et recouverte d'affiches clairement orientées anti-choix. L'entrave à l'IVG n'est pas retenue et reconnue. Autre inquiétude forte : la double clause de conscience des professionnel-le-s de la santé. Pour comprendre, le conseil national de l'Ordre

des médecins expliquait dans un rapport publié en 2011 que : « *La clause de conscience, c'est, pour le médecin, le droit de refuser la réalisation d'un acte médical pourtant autorisé par la loi mais qu'il estimerait contraire à ses propres convictions personnelles, professionnelles ou éthiques.* »

Le problème majeur, dans le cas de l'IVG, est que cette clause est double puisqu'elle figure dans la loi de 1975. Fin septembre, la sénatrice Laurence Rossignol a déposé, avec 71 sénateurs socialistes, une proposition de loi pour supprimer la clause de conscience inhérente à l'Interruption Volontaire de Grossesse. L'opposition s'insurge, les anti-choix aussi. Pourtant, ils n'ont apparemment pas été nombreux à s'insurger et à user de leur clause de conscience dans les années 60/70 lorsque l'État français encourageait l'IVG et la contraception dans les départements d'outre mer... Combien de médecins blancs ont refusé d'obéir à l'ordre de pratiquer, en juin 1970, à La Réunion, des milliers d'avortements non consentis et de stérilisations forcées ? (Lire sur le sujet : *Le ventre des femmes – Capitalisme, racialisation, féminisme*, de la politologue Françoise Vergès, publié en mars 2017, aux éditions Albin Michel). Le paradoxe est troublant et montre que le corps des femmes n'appartient pas aux femmes, surtout quand elles sont racisées. De même pour les personnes trans, les intersexes, les non binaires, etc.



Pour la sénatrice, cette clause de conscience est « aujourd'hui le symbole d'un pouvoir médical qui s'arroge le droit de contester la loi et continue de se mobiliser pour contrôler le corps des femmes. » Là où les femmes doivent en permanence justifier du pourquoi elles souhaitent interrompre leur grossesse, les médecins, eux, n'ont pas à le faire. La loi leur demande simplement de signaler leur refus sans délai à la patiente et de les informer immédiatement de noms de praticien-ne-s susceptibles de pratiquer l'intervention. « Les propos tenus par Bernard de Rochambeau sont scandaleux ! Heureusement, il n'est pas le représentant de tou-te-s les gynécos ! Apparemment, le syndicat représente

20% de la profession. On n'en peut plus de la double clause de conscience... Après, un médecin qui ne veut pas pratiquer l'avortement, c'est mieux pour les femmes qu'il ne le fasse pas. Mais pas qu'on leur dise qu'ils ont une clause particulièrement pour cet acte ! Par contre, ce qui est très très important, c'est cette obligation à informer les patientes dans les temps. Et ça, il faut vraiment qu'on réfléchisse à comment on communique autour de cette obligation. », s'insurgent les membres de la commission du PF35.



des personnes souhaitant avorter ou avoir des réponses à ce sujet - de téléphoner à l'hôpital, pour voir la réaction. Et ça a été assez affligeant. L'accueil n'était pas à la hauteur. Elles nous ont signalé qu'il y avait des blancs dans la conversation, qu'on leur répondait « On ne peut rien pour vous ». Au mieux, on leur disait d'appeler à Rennes et on leur donner le téléphone de l'Hôpital Sud. Alors, certes, il y a des cars qui font le trajet Fougères - Rennes mais encore faut-il le pouvoir y aller ! Parce que si on vit en dehors de Fougères, je vous raconte pas et ensuite une fois à Rennes, il faut reprendre d'autres transports pour aller jusqu'à l'hôpital ! »

C'est la double peine. Aucune IVG chirurgicale n'est pratiquée, aucun accès à Rennes n'est facilité et mis en place. « En fait, le médecin qui pratiquait les avortements est parti à la retraite en juin 2017. Un autre gynéco a donc fait les IVG jusqu'en décembre puis a invoqué sa clause de conscience. On ne comprend pas. Les IVG médicamenteuses sont autorisées mais pas les IVG chirurgicales. Et puis,

quelle est la différence entre une chirurgie et une IVG chirurgicale ? En gros, ce n'est pas un acte assez glorieux pour eux ? », s'interrogent les militantes qui ont immédiatement envoyé des courriers au directeur de l'établissement hospitalier, au maire de Fougères (également président du Centre Hospitalier), à l'agglomération de Fougères et à l'Agence Régionale de Santé. « On n'a pas eu de réponse de Fougères aggro mais l'ARS a rappelé que c'était une mission que l'hôpital se devait de proposer et le directeur nous a reçu-e-s. Nous nous sommes senties écoutées et entendues. En fait, en juin dernier, le directeur venait tout juste d'arriver et avait pris 3 semaines de congé paternité. Il ne connaissait donc pas encore tous les services mais a bien entendu nos questionnements. », soulignent Hélène et Catherine. L'intervention du groupe féministe de Fougères, et leur déter-



mination à ne rien lâcher, a permis d'obtenir plusieurs points capitaux pour les femmes souhaitant avorter : que le protocole soit clairement signifié sur le site et expliqué aux femmes tout comme la démarche à suivre pour se rendre à Rennes, qu'un nouvel échographe s'installe à Fougères afin d'accéder à la datation de la grossesse (nécessaire ensuite aux démarches), que les mineures qui en font la demande puissent bénéficier d'un transport jusqu'à Rennes payé par l'hôpital.

« On ne l'a pas encore obtenu mais on demande, et c'est important, un arrêt maladie d'une journée minimum pour aller à Rennes. Quand on est en CDI, ou en CDD depuis longtemps à la limite, ça peut passer mais quand on est en situation de précarité, ce n'est pas évident de quitter son boulot pour aller avorter. Et c'est important de pouvoir le faire dans les temps ! », insistent les deux militantes qui veillent - avec le reste du groupe, la vigilance de leurs entourages et le soutien et l'appui de structures comme le Planning Familial - à ce que leurs revendications soient prises en compte : « Il faut de la vigilance là-dessus car le dérapage n'est pas loin. Il y

a un vrai retour en arrière au niveau des services de santé dédiés aux femmes, que ce soit pour l'IVG ou les mammographies, où là aussi normalement on devrait obtenir l'arrivée d'un radiologue spécialisé. On est très motivées et on va maintenir le cap. On reste sur le qui vive et certaines sympathisantes continuent d'appeler l'accueil de l'hôpital et constatent que ce n'est pas encore top top... On défend les droits des femmes, la liberté de parole, la liberté de conscience et le service public ! On a un vrai rôle. S'il n'y avait pas de groupe féministe à Fougères, il n'y aurait plus rien pour l'IVG ! »

CHANGER LA MANIÈRE DE PENSER

L'an dernier, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes demandait un moratoire sur la fermeture des centres IVG, 130 ayant été fermés entre 2001 et 2011, et ajoutait par la même occasion que la structure souhaite « le développement de l'offre de proximité, en accordant aux Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) et aux maisons médicales pluridisciplinaires la possibilité de pratiquer des IVG par aspiration », précise l'article « Accès à l'IVG : encore trop de freins », publié le 18 jan-

vier 2017 sur francetvinfo.fr. Si la France n'atteint pas encore les 70% de médecins invoquant cette clause spécifique comme en Italie, pour autant, il faut rester alertes et vigilant-e-s. Car les femmes sont quasi systématiquement culpabilisées. Si la loi permet l'accès libre et gratuit à tou-te-s à l'avortement, nombreuses sont celles qui témoignent d'un mauvais accueil, voire d'un jugement acerbe, agressif et violent face à leur décision ou leurs interrogations. *France Culture* dédiait une émission, « Les pieds sur terre », à la parole de celles qui ont vécu le refus brutal d'un-e praticien-ne. Renvoyées à leur irresponsabilité et réduites à leur rôle de reproductrices et génitrices, elles racontent et livrent ce qu'elles ont ressenti à ce moment-là, souvent incroyables face à la violence de la réaction et souvent contraintes à se remettre en question alors qu'elles n'auraient pas dû être amenées à se justifier.

DÉSACRALISER L'ACTE

Le traumatisme de l'avortement doit être déconstruit. Parce que l'argument énoncé par Simone Veil – « *Aucune femme ne recourt à l'avortement par gaieté de cœur.* » - lors de son discours à l'Assemblée en novembre 1974 n'est

plus valable. À l'époque, les femmes faisant appel à celles que l'on nommait les tricoteuses ou les faiseuses d'ange pouvaient perdre (et ont perdu) la vie, tout comme celles qui les aidaient (Sur le sujet : *L'événement*, écrit par Annie Ernaux / *Une affaire de femmes*, réalisé par Claude Chabrol / *4 mois 3 semaines 2 jours*, réalisé par Cristian Mungiu / *Histoire d'A*, réalisé par Charles Belmont et Martielle Issartel). Des décennies plus tard, on associe toujours à tort IVG et mise à mort d'un enfant, sans le dire précisément. L'idée reste, et démontre alors que les femmes ne disposent pas encore véritablement de leur corps. Comme si elles ne pouvaient pas être en adéquation avec leur décision. Comme si elles ne pouvaient pas être sereines. D'où l'importance de l'information et de l'éducation. Aux droits, aux choix, à la liberté. C'est ce que prône la commission IVG, contraception du Planning Familial 35, dont les membres travaillent depuis

Les lois...

1975 - La loi Veil autorise l'avortement sous certaines conditions.
1979 - La Loi Pelletier confirme la loi Veil.
1982 - Remboursement de l'IVG.
1988 - Autorisation de mise sur le marché du RU486, permettant l'avortement médicamenteux.
1993 - Loi Neiertz sur « l'entrave à l'IVG ».
2001 - Loi Aubry : IVG jusqu'à 12 semaines de grossesse, suppression de l'entretien social obligatoire pour les majeures, aménagement de l'autorisation parentale pour les mineures et légalisation des IVG en dehors des centres hospitaliers.
2004 - Mise en place des IVG médicamenteuses hors établissement de santé.

2009 - Possibilité de faire des IVG médicamenteuses dans les centres de planification.
2013 - Les frais de soins, de surveillance et d'hospitalisation sont pris en charge à 100 %.
2014 - La loi pour l'égalité supprime la mention « situation de détresse ».
2016 - Loi Santé :
 - suppression du délai de réflexion de 7 jours,
 - prise en charge du parcours de soins,
 - les sages-femmes peuvent pratiquer l'IVG médicamenteuse & l'IVG par aspiration est possible dans les centres de santé.
2017 - Proposition de loi pour l'extension du délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse. **Source : Les Focus du Planning Familial – L'avortement – Février 2017**



plusieurs mois à l'écriture et l'élaboration de vidéos YouTube, d'environ 4 à 5 minutes, sur plusieurs thématiques, telles que la diversité des orientations sexuelles, la question du choix et du consentement, les IST, la contraception et l'avortement. « *L'idée avec des vidéos un peu humoristiques, c'est de toucher un public jeune, allant des collégien-ne-s aux trentenaires. Pour ce projet, on collabore avec Iskis – Centre LGBT de Rennes. C'est important que tout le monde puisse se reconnaître dedans.* », souligne Marie, qui œuvre avec Laure, à la concrétisation de ce gros projet. Parce que l'acte doit être déstigmatisé. Ce que fait brillamment le blog IVG, je vais bien, merci ! (blog.jevaisbienmerci.net) qui a publié le livre *J'ai avorté et je vais bien, merci*. Une BD décomplexante qui tord le cou à toutes les idées reçues et qui s'accompagne depuis septembre 2018 de « 2 ans après : le bilan » (à découvrir sur mylittleivg.wordpress.com). Dès les premières illustrations, on sourit : « *Wahou ! Salut tout le monde ! / Comment ça va depuis deux*

ans ? / Moi ? Ça va super ! / Alors, le bilan deux ans après... / Déjà les anti-IVG sont nuls en prédiction du futur. / Parce que contrairement à ce qu'ils m'ont gentiment annoncé / Je n'ai pas été traumatisée. »

Trop souvent soumises à l'injonction à la maternité, les femmes perçoivent l'avortement comme un échec et comme le symbole de la faute commise. Celle de tomber enceinte. Parce qu'elles n'ont pas veillé à rigoureusement se protéger. Les luttes féministes s'imbriquent. Le combat pour le droit à l'avortement, étendu au combat pour le garder et l'étendre à tous les pays, dans les mêmes conditions d'accès (le droit à l'avortement doit être inscrit dans la Charte européenne des droits fondamentaux), n'est pas isolé et rejoint les revendications pour la réappropriation de son propre corps. Un corps qui n'est pas forcément blanc, pas forcément mince, pas forcément intégré aux normes cisgenres, pas forcément en partage... Les militantes insistent, et nous aussi : libres de nos choix.



© CÉLIAN RAMIS

« LA LITTÉRATURE EST TOUJOURS POLITIQUE ! »

Le 18 octobre, l'auteure afrobrésilienne Jarid Arraes, invitée par le collectif Brésil de Rennes, présentait, au café Klub, son livre *Dandara et les esclaves libres*, auto-édité en 2015 et trois ans plus tard publié en France aux éditions Anacaona. Dans la lignée de Conceição Evaristo, elle vient combler le vide historique par une fiction basée sur des éléments réels de la colonisation et l'esclavage et alimentée par des mythes afrobrésiliens. À travers ses écrits et son discours, elle diffuse une bonne dose d'empowerment, nécessaire à la construction des jeunes filles, particulièrement lorsqu'elles sont racisées.

Le 20 novembre, au Brésil, c'est le Jour de la Conscience Noire. Pour célébrer la mort de Zumbi, chef du quilombo de Palmarès, qui pendant 100 ans a résisté aux assauts répétés des Portugais. En signe de reconnaissance de la contribution des Afrobrésiliens dans l'histoire brésilienne. L'auteure Jarid Arraes, en 2014, interroge lectrices et lecteurs de la revue *Forum* sur celle qui pourrait être la femme de Zumbi, Dandara. « L'objectif était pour moi de dénoncer et de questionner le machisme et le racisme brésiliens, à cause duquel des héroïnes comme Dandara sont systématiquement oubliées de l'Histoire. », explique-t-elle dans la

préface de *Dandara et les esclaves libres*. Tout comme Anacaona, à Haïti, comme Njinga, en Angola, Dandara est un symbole de résistance face à la colonisation et l'esclavage. Pourtant, elles ont toutes été oubliées de l'Histoire, avant d'être réhabilitées via la littérature.

PROBLÈME DE LA REPRÉSENTATION

« J'écris et je publie des livres depuis mes 19 ans. Mais en réalité, j'écris depuis toute petite. Mon père et mon grand-père sont des écrivains et poètes. J'avais du mal à trouver des références de femmes comme moi qui écrivaient et publiaient des livres.

J'ai rencontré Conceição Evaristo à 19 ans et là, j'ai découvert d'autres femmes comme elle et je me suis dit que l'écriture pouvait être un lieu pour moi. Tout ça est venu en même temps que mon identité raciale. »

Jarid Arraes a désormais 27 ans et a certainement essuyé plus de refus que la plupart des auteurs blancs qu'elle a lu pendant sa jeunesse. C'est d'ailleurs un point qu'elle souligne, établissant un parallèle avec son héroïne : « Je voulais écrire sur Dandara car elle passe par les mêmes processus que nous, les femmes noires, sur le marché littéraire brésilien, le processus d'effacement. Nous n'avons pas la même visibilité et les mêmes chances que les autres. Avec Dandara, c'est un processus de sauvetage historique accompagné du sauvetage de mon identité. Dandara, elle était cheffe d'un quilombo, le plus grand camp d'esclaves fugitifs du Brésil ! Quand je l'ai découverte, j'étais révoltée qu'elle ne soit pas présentée à l'école et dans les médias. Quand j'ai interrogé mes lecteurs, j'ai eu des commentaires très agressifs et racistes. D'autres disaient que ce n'était qu'une légende. Ça a continué de me révolter et ça m'a rendu triste. Je me suis dit : si c'est une légende, alors quelqu'un doit écrire sa légende ! »

DANDARA, UNE LÉGENDE ? PEU IMPORTE...

Le côté légendaire n'est pas exclu de l'ouvrage, qui dans sa langue originale en assume pleinement la mesure. Le titre portugais étant *As lendas de Dandara*, soit *Les légendes de Dandara*. Tout comme le prône Conceição Evaristo, la fiction peut servir à combler les lacunes de l'Histoire, principalement parce que l'histoire Afrobrésilienne a été balayée de l'histoire nationale brésilienne. S'il n'y a que peu de traces de Dandara, Jarid Arraes travaille tout de même avec une matière véritable, s'octroyant quelques libertés, choisissant des noms et des armes africain-e-s par exemple. Mais aussi des libertés quant à la naissance de son personnage créé par l'ansà, faisant partie des *Orixas*, des divinités originaires d'Afrique représentant les forces de la nature. La jeune fille est façonnée dans l'objectif de devenir une leadeuse du grand quilombo de Palmarès qui à son apogée, abritait entre 20 000 et 30 000 personnes marginalisées (principalement, d'ancien-ne-s esclaves).

Déterminée, courageuse, habile, stratège, intelligente et sensible. L'histoire, qui se déroule dans les années 1680-1695, est forte et poétique. La symbolique est d'une puissance inouïe et on se laisse aisément

transpercer par l'empowerment que l'auteure distille dans chaque chapitre, avec une oscillation poignante entre l'horreur de la traite des Noir-e-s et l'esclavage et la combativité des survivant-e-s.

UN MARCHÉ ÉDITORIAL SEXISTE ET RACISTE

« J'étais persuadée du succès parce que l'histoire est importante. Pour le collectif. J'ai essayé beaucoup beaucoup de refus. Le livre a été très rejeté du marché éditorial : je n'ai pas le profil type de l'écrivain. 90% des livres sont écrits par des blancs. 70% par des hommes. Pas étonnant que j'ai des difficultés à publier ! Une maison d'édition m'a dit que je traitais trop de la question de la couleur. Alors qu'elle n'édite que des livres avec des personnages blancs ! », s'insurge Jarid Arraes qui ne se décourage pas pour autant. Elle fait un prêt et publie son ouvrage sur du papier bon marché. En moins de 6 mois, les stocks sont épuisés. La preuve pour elle que les lacunes historiques et identitaires ont besoin d'être remplies. Depuis, plusieurs maisons d'édition sont apparues pour la publier. L'écrivaine rigole : « Je suis rancunière, j'ai dit non ! Sauf à une, qui ne m'avait pas dit non. 12 000 copies ont été vendues en un an, ce qui est beaucoup dans ce milieu. Le livre est traduit en français et va devenir une série pour une chaîne TV brésilienne. Dandara était peu connue et aujourd'hui, on en parle beaucoup plus. Avec la série, elle va atteindre une portée incroyable. Et c'est bien pour ça que je signe car je n'aime pas cette chaîne... En tout cas, il y a vraiment une nécessité des Noir-e-s du Brésil à se reconnaître et s'identifier dans des héroïnes Noir-e-s. Surtout les femmes. »

Elle ne se détourne pas de son objectif : briser les frontières invisibles et les étiquettes normatives. La littérature Afrobrésilienne n'est pas une littérature de banlieue. Le marché éditorial doit se décrocher. Les préjugés se casser : « L'histoire que je raconte avec Dandara est plus grande que celle du Brésil. Dans le monde entier, il y a eu de l'esclavage. Dans le monde entier, il y a eu des luttes contre l'esclavage. Cette lutte a besoin d'être racontée dans le monde entier. L'Histoire a été écrite par ceux qui l'ont gagnée... De leur point de vue. Et il y a beaucoup de paresse pour faire des recherches sur l'histoire Afrobrésilienne, tout comme pour trouver des auteur-e-s Noir-e-s au Brésil. La littérature est toujours politique, même quand on ne le sait pas. »

bref

LES SUPPLIANTES

Le 23 novembre, sur la scène de l'ADEC de Rennes, c'est un chantier citoyen que propose le Théâtre du Tiroir en reprenant l'histoire des *Suppliantes*, vieille de 2500 ans qui raconte comment 50 femmes de Lybie ont refusé d'être mariées de force, demandant asile en Grèce, là où c'est au peuple de décider. Ici, c'est 20 réfugié-e-s, demandeurs d'asile de 18 pays, 16 mayennais-es, et 12 langues qui s'expriment.

bref



chiffre du mois

8/11

Vernissage de l'exposition d'Anna Uru à découvrir à l'Antipode du 8 au 11 novembre, puis du 22 novembre au 11 janvier à Rennes 2.

chiffre du mois

yegg aime les conférences

COMME PSY, COMME ÇA - MARDI NOIR

À l'Espace Ouest France, Rennes / 08-11-18

bref

RWANDA UNWANTED

Le spectacle de Dorothée Munyaneza, chorégraphe et danseuse, est à découvrir au théâtre de l'Aire Libre, à Saint-Jacques-de-la-Lande les 16 et 17 novembre. *Unwanted* aborde avec force l'histoire des femmes ayant subi des viols. Parce que le viol est une arme de destruction massive. Comment se reconstruire après ça en tant que femme et comment se construire quand on est un enfant né de ce viol ?

bref



AU FIL DES MYTHES

Une plongée mythologique dans le quotidien, c'est ce que propose la comédienne Myriam Gautier qui démêle les fils des secrets de famille, dans *Mythologies personnelles*, à découvrir le 8 novembre au Tambour, à l'université Rennes 2.



© CÉLIAN RAMIS

L'ÉQUIPE DE YEGG S'ENGAGE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

C'est repas de famille chez Ariane ce dimanche midi. Il y a son père, autoritaire comme Zeus, sa mère, terrifiante quand elle se met en colère comme Héra, ainsi que ses oncles et ses tantes, semblables à Poséidon, Hadès, Hestia et Déméter. Mais on croise aussi la nymphe Écho, le chasseur Narcisse, le roi Midas ou encore le complexé Œdipe. « Il n'y a pas beaucoup d'histoires dans la mythologie qui se terminent bien. Mais celle d'Ariane, si. », déclare Myriam Gautier, de la compagnie des Becs Verseurs, dans *Mythologies personnelles*. Ici, elle incarne à elle seule tous les personnages, les mythes et leurs impacts. Et surtout, devient une Ariane d'aujourd'hui. Sa préférée. Parce qu'elle « met fin à une malédiction » dans le récit et qu'elle n'hésite pas à ouvrir la boîte de Pandore et à tirer les fils des secrets familiaux. « Je l'incarne à la première personne et le fait de s'adresser directement au public permet de dire ce que le personnage n'a pas le droit de dire. », précise la comédienne qui redonne aux mythes leur dimension de récits fondateurs : « On a tou-te-s des histoires. Et dans

le cas d'un trauma, surtout quand il arrive jeune, ça devient un récit fondateur. Et ça devient même un mythe personnel qu'on alimente. » Tromperies, inceste, addictions, abus... les humain-e-s ont de fortes accointances avec les dieux et déesses de l'Olympe. Comme pour les non-dits qui régissent de nombreuses sphères de la société, dont celle de la famille n'est pas exempte. « J'ai dû choisir et j'ai gardé ce qui nourrissait le propos de 'Comment on s'habitue à alimenter un non dit'. Même ce qui n'est pas dit est transmis. Ça, c'est très bien raconté dans la mythologie : quand quelqu'un fait quelque chose de mal, ce sont les enfants qui sont punis. », se passionne Myriam qui restitue sur scène le croisement des parcours et l'impact de l'héritage dont Ariane refuse désormais de porter tout le poids. À travers sa quête labyrinthique, elle tire et démêle, avec force, courage et humour, les fils d'une histoire familiale et personnelle qui résonne dans le quotidien de chacun-e, jusqu'au sommet du mont Olympe.

Le spectacle sera suivi d'un débat sur les secrets de famille, la psychogénéalogie et la mythologie.

| MARINE COMBE



TOUTE L'ACTUALITÉ FÉMININE RENNAISE SUR YEGGMAG.FR



**CERISE SUR
LE GATEAU**

- **Verdict**
- p.29
- **YEGG & the city**
- p.30



Cd

MOUVEMENT MERMONTE OCTOBRE 2018

Quelle joie de retrouver la talentueuse bande de Mermonte ! Les Rennais-es démontrent à nouveau qu'être investi-e chacun-e dans d'autres formations en parallèle n'entache en rien leur dynamisme, leur créativité et leur goût du joyeux bordel organisé. L'album varie les styles musicaux et nous envoient planer sur chacun des morceaux réussissant instantanément à renouveler l'identité Mermonte, en apposant leur signature singulière sur chaque ritournelle, sur chaque intro de percussions et sur chaque refrain orchestral. Les sonorités parfaitement léchées de *Mouvement* ont quelque chose de ludique, d'intrigant et d'envoutant. La puissance instrumentale est magistralement dosée et nous fait avancer à pas feutrés, comme si l'on marchait sur un fil, suspendus. Simplement guidé-e-s par la musique qui émane de ce bouillonnement de génie. Le groupe rennais nous maintient dans une tension paradoxale qui nous délasse et nous permet de lâcher la pression. Impressionnant et réjouissant ! | MARINE COMBE



Dvd

NI D'ÈVE NI D'ADAM FLORIANE DEVIGNE OCTOBRE 2018

Où se situe-t-on lorsque l'on vit avec un sexe qui nous a été choisi à la naissance ? Comment se construire au fil du temps et des étapes de la vie avec une telle différence ? Cet ambitieux film tente, à travers de très précieux témoignages, de répondre à cette question. Le documentaire a pour base une correspondance entre M. (27 ans) et Deborah (25 ans), toutes deux intersexuées. Le film a de formidable qu'il propose une vraie réflexion sur les outils à disposition qu'ont les intersexués en vue de se réapproprier leurs corps et à se construire une identité. Topographie d'une société française qui considère toujours aujourd'hui que l'intersexuation, encore prise en charge comme une pathologie et une anomalie, se doit d'être traitée et réparée dès la toute petite enfance. Il persiste un tabou puissant qui pénalise de manière tacite les 1,7% de la population nés avec une variation biologique des caractéristiques sexuelles. Nos protagonistes se livrent sans crainte et avec une belle intégrité à la caméra de la réalisatrice. Leurs « situations » du quotidien, leurs acquisitions identitaires et parcours médicaux passés, tout cela est partagé dans la générosité et une joie de vivre communicative. Si ce film fait réfléchir, il apporte aussi de belles réponses à de nombreuses idées pré-conçues qui ont malheureusement la dent dure. Le film ouvre la parole et délivre les âmes. Une brillante et bienveillante accessibilité à l'autre permise par un travail investi et militant de l'auteure du film, Floriane Devigne. Son propos éclairé prouve que les personnes intersexuées nous confrontent intimement à nos propres représentations de l'homme et de la femme mais surtout à notre conformisme. | CÉLIAN RAMIS

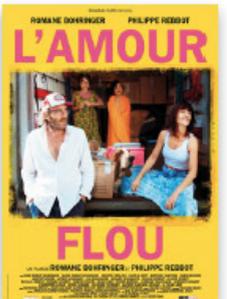


verdict

Cinéma

L'AMOUR FLOU ROMANE BOHRINGER & PHILIPPE REBBOT NOVEMBRE 2018

Romane Bohringer et Philippe Rebbot ont rameuté tous les membres de leurs familles, leurs ami-e-s et potes pour les faire défiler dans leur quotidien. Si tous participent à rendre cette comédie très réaliste, nos deux ex amoureux se sont surtout offerts la belle et joyeuse possibilité de faire de leur vie un film. Certes il est très amusant de voir leurs comportements souvent loufoques et névrosés auprès de leurs enfants, leurs parents ou leurs ami-e-s mais Romane et Philippe ont su se munir de leurs sentiments réels pour construire le récit de cette belle œuvre comico-sentimentale. Si le pari de l'auto-fiction cinématographique était risqué, ils ont tous les deux su, derrière la caméra, mettre en scène une histoire, à la fois banale et singulière, tendrement touchante. Le spectateur y découvre une vie de couple certes en rémission mais toujours aussi remplie d'attentions et d'actions « romanesques ». La fin du couple n'est pas la fin de la vie de famille. Nos deux acteurs montrent qu'ils ont su le vivre et aujourd'hui savent le montrer avec une vraie délicatesse et une tendresse débarrassée de tout égo. On prend plaisir à s'immerger dans la vie peu commune et alternative, surtout alternative à l'ennui et au conformisme, des deux adultes à un moment où ils entament un virage émotionnel et constructif au sein de leur vie maritale et de famille. Ce film, stimulant du début à la fin, donne le sourire et l'envie d'aimer et d'être aimé. Les deux acteurs-réalisateurs prouvent qu'on garde à vie les stigmates positifs d'une relation amoureuse épanouie et d'une vie de famille accomplie. Une belle leçon de positivisme très épicée d'humour cinglant et d'anticonformisme bien connu des deux artistes. | CÉLIAN RAMIS



Livre

À L'HORIZON SANDRA LE GUEN & POPY MATIGOT OCTOBRE 2018

Il y a toujours de la couleur et/ou du relief dans les albums jeunesse signés par la rennaise Sandra Le Guen. Et le petit nouveau ne fait pas exception. *À l'horizon* mêle les formes géométriques et les couleurs et nous accroche de par sa nature atypique nichée dans chaque élément et détail de l'ouvrage. Suivre l'histoire de Moon et de ses bulles de savon, c'est se laisser porter vers un univers poétique réjouissant, dans lequel s'entrelacent tendresse et force. Le duo Sandra Le Guen et Popy Matigot nous enrobent de douceur et d'onirisme pour nous faire avancer dans une aventure qui évoque l'accomplissement dans la solitude, le contact avec l'environnement mais aussi le désir d'ailleurs, le dépassement de soi et la possibilité de saisir une opportunité. Chaque planche de l'album est une peinture dans laquelle on prend le temps de se perdre, pour laisser voguer notre esprit au sein des bulles de savon, au dessus de l'infinité de l'océan et pour rêver en lisière de forêt. | MARINE COMBE





YEGG & THE CITY

Épisode 56 : Quand on se mobilise pour les coquelicots !

La douceur printanière berce les premiers jours de l'automne et les derniers rayons de soleil de la journée dorment les pavés de la place de la Mairie. Plus le jour décline et plus le monde s'agglutine autour d'un fil qui traverse l'espace, auxquels sont suspendus des coquelicots en papier. La belle plante des champs, rouge au cœur noir et jaune, trône dans les cheveux, sur les tee-shirts, dans les pots ou sur les pancartes des manifestant-e-s réuni-e-s par l'appel national « Nous voulons des coquelicots », le 5 octobre. Une mobilisation relayée à l'échelle locale, ce vendredi soir, dès 18h30, tout comme le vendredi 2 novembre. Les fleurs, brodées, dessinées, cartonnées, épinglées, sont brandies comme un symbole écologique fort, affirmant la position de plus de 300 000 personnes (nombre actuel de signataires de la pétition qui circule sur Internet) : nous refusons l'utilisation des pesticides de syn-

thèse qui tuent les éco-systèmes et créent des maladies chroniques et/ou mortelles. Le vote contre l'interdiction du glyphosate, l'interdiction de l'Europe d'interdire le glyphosate... Jusqu'où les gouvernements vont-ils laisser s'étendre le pouvoir des lobbies agroindustriels qui se fichent éperdument de la menace sanitaire et environnementale qui plane au dessus de nos populations ? Avec les rassemblements mensuels, le peuple affirme sa volonté que cessent l'impunité et l'impuissance face à cette problématique d'ordre planétaire. Le message est simple, le message est clair : « Prout aux pesticides ». Écologistes, tant qu'il le faudra ! Prochains rassemblements prévus les 7 décembre et 4 janvier.

| MARINE COMBE

CAROLE BOHANNE CÉLINE JAUFFRET ANA SOHIER ANNE-KARINE LESCOPI
 ANNE LE RÉUN BEATRICE MACÉ ANNE CANAT SYLVIE BLOTTERE ÉVELYNE FORCIOLI YUNA LÉON
 BRIGITTE ROCHER FANNY BOUVET MARIE-LAURE COLAS GAËLLE AUBRÉE DORIS MADINGOU
 KARINE SABATER ARMELLE GOURVENEC MARIA VADILLO
 NADINE CORMIER ESTELLE CHAIGNE ALIZÉE CASANOVA GAËLLE ANDRO VÉRONIQUE NAUDIN
 FRÉDÉRIQUE MINGANT DOMINIQUE IRVOAS-DANTEC
 LAURENCE IMBERNON CÉLINE DRÉAN VALÉRIE LYS NATHALIE APPÉRÉ MATHILDE & JULIETTE
 ISABELLE PINEAU NATHALIE APPÉRÉ ÉMILIE AUDREN MARIE HELLIO ANOUOK MONTEBUI
 ANNE LE HENAFF MARINE BACHELOT CHLOÉ DUPRÉ
 DOROTHÉE PETROFF GÉRALDINE WERNER
 GWENAËLE HAMON MARION ROPARS
 CATHERINE LEGRAND
 JEN RIVAL



LES FEMMES
 QUI COMPTENT,
 CHAQUE MOIS DANS YEGG



LE FÉMININ RENNAIS
NOUVELLE GÉNÉRATION



YEGGMAG.FR